

2020-2021

RAPPORT ANNUEL



Rapport du conseil d'administration

Si les années 2019-2020 ont été une année de transition, 2020-2021 a continué à être une année de changement et a mis à l'épreuve notre résilience. COVID-19 s'est révélé être un ennemi très tenace. Au moment où nous pensons prendre de l'avance, il se transforme en une nouvelle variante, et nous devons nous adapter une fois de plus.

Cette année, Vie autonome Canada a accueilli notre nouvelle directrice générale, Anne McRae, qui a une expérience vécue en situation de handicap et qui a démontré toute sa vie une passion personnelle et professionnelle pour le mouvement de la vie autonome. Anne a apporté avec elle une foule de compétences, et nous avons été ravis de l'appuyer dans ce rôle.

Nous avons accueilli de nombreux nouveaux membres au sein du conseil d'administration et nous nous sommes engagés dans de nouveaux partenariats pour faire avancer le mouvement de la vie autonome au Canada. Un travail de partenariat est en cours pour guider l'élaboration de la nouvelle prestation canadienne pour personnes handicapées. Nous espérons que cette prestation permettra à de nombreux Canadiens vivant avec un handicap de sortir de la pauvreté et leur donnera la possibilité de poursuivre leurs passions et de vivre selon leurs propres conditions.

Le conseil d'administration a commencé l'année par un rafraîchissement de la formation en matière de gouvernance afin de favoriser une collaboration respectueuse. Nous avons entrepris de réviser et de mettre à jour les politiques afin de refléter les meilleures pratiques de gouvernance et de nous assurer que le manuel des politiques reste actuel et tourné vers l'avenir. En outre, le conseil d'administration a décidé d'augmenter la couverture d'assurance de l'organisation en reconnaissance des meilleures pratiques de l'industrie.

Vie autonome Canada a pris des mesures importantes pour améliorer le bilinguisme pendant les réunions du Conseil d'administration en fournissant de l'interprétation. Nous nous sommes également efforcés de faire en sorte que tous les documents diffusés à l'interne et à l'externe soient disponibles en anglais et en français.

Continuant à pivoter pendant la pandémie, nous avons également entrepris de mettre à jour le site web et d'inclure une plateforme qui, nous l'espérons, continuera à améliorer la capacité à se connecter étroitement malgré les divisions géographiques et les défis uniques empêchés par le COVID. Le site web devrait être lancé prochainement.

Vie autonome Canada a célébré la Semaine nationale de l'accessibilité en diffusant un communiqué de presse, en publiant un article d'opinion rédigé par notre directrice générale et en amplifiant la programmation régionale afin de mettre en évidence le merveilleux travail accompli par les centres de vie autonome.

La philosophie de la Vie autonome demeure aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était il y a 35 ans, lorsque Vie autonome Canada a été fondée. Les Canadiens vivant avec un handicap continuent souvent de faire face à des lacunes et à des coupures de services dans leurs communautés. Les centres de vie autonome, bien que divers, répondent tous à des besoins précis au sein de leur communauté, et ce fut une expérience enrichissante que de pouvoir travailler en étroite collaboration avec de nombreux intervenants. Vie autonome Canada est bien placée pour continuer à être un chef de file d'un océan à l'autre parmi les organisations axées sur les personnes vivant avec un handicap.

La vie autonome, c'est vous,

Kathleen Odell
Présidente du Conseil d'administration

Message de l'ancienne présidente Carole Barron :

J'ai eu l'honneur et le privilège d'occuper le poste de présidente de VA Canada. VA Canada joue un rôle essentiel dans le développement social et la philosophie de la vie autonome qui permet aux personnes vivant avec un handicap de contrôler leur propre vie et de participer pleinement à tous les aspects de nos communautés. En tant que présidente, vous êtes en mesure de travailler avec un groupe diversifié de bénévoles dévoués en tant que membres du Conseil d'administration, et de réaliser et de voir pleinement l'ampleur et la complexité du travail accompli dans tous les centres du Canada pour soutenir les personnes vivant avec un handicap.

Conseil d'administration de Vie autonome Canada pour 2020-2021

Kathleen Odell, présidente nationale, représentante provinciale, Ontario

Carrie Ernst, 1^e vice-présidente, représentante provinciale, Nouvelle-Écosse

Samantha Walsh, 2^e vice-présidente, membre extraordinaire, Ontario

Suzanne Larocque, trésorière, membre extraordinaire, Ontario

Stephen Wheeler, secrétaire, représentant national, Terre-Neuve-et-Labrador

Kimberly Yetman Dawson, membre extraordinaire, Terre-Neuve-et-Labrador

Cathy La France, représentante provinciale, Colombie-Britannique

Ken Taylor, représentant provincial, Saskatchewan

Julie Haché, représentante provinciale, Nouveau-Brunswick

Jimmy Tessier Royer, représentant provincial, Québec

Rapport de la directrice générale nationale

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai mis le stylo sur le papier pour rédiger mon premier rapport de directrice générale nationale pour le rapport annuel de VA Canada !

Je me souviens encore de ma première rencontre avec le mouvement pour la vie autonome. Je travaille d'une manière ou d'une autre comme activiste des personnes vivant avec un handicap depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990. En 1992, j'ai commencé à travailler pour le Secrétariat d'État fédéral, en tant qu'agent de projet, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Au début de ma carrière, on m'a envoyé en avion à Ottawa pour des réunions, et on m'a présenté à certaines organisations nationales de personnes vivant avec un handicap. L'une des premières présentations que j'ai faites a été celle de Tracy Walters, la directrice générale nationale de ce qui s'appelait alors l'ACCVA (Association canadienne des centres de vie autonome). J'étais vraiment en admiration devant Tracy. Elle incarnait pour moi le mouvement de la Vie autonome. Elle vivait de façon autonome, élevait ses enfants et dirigeait une organisation nationale. Elle pouvait avoir accès aux soutiens dont elle avait besoin (ou pouvait les réclamer elle-même de façon très efficace). Je voulais ce qu'elle avait - une carrière, une famille et des soutiens liés à l'incapacité pour pouvoir contribuer pleinement à la société. J'ai été heureuse d'apprendre que les centres de VA de tout le pays pouvaient habiliter les personnes vivant avec un handicap et leur fournir l'information dont elles avaient besoin pour faire des choix, prendre des risques et se créer une vie utile dans la communauté de leur choix.

Je me souviens aussi de la première fois où j'ai entendu Al Simpson parler. Il était venu en Nouvelle-Écosse pour parler du modèle de prestation de services de soins autogérés. Les personnes présentes qui avaient besoin de soins auxiliaires étaient très enthousiastes à l'idée de pouvoir gérer leurs soins. Ils pouvaient embaucher et congédier leurs préposés et créer un horaire qui répondrait à leurs besoins individuels.

Trente ans plus tard, et ma famille bénéficie maintenant grandement de ce service. Mon mari et moi avons un fils de 25 ans qui a besoin d'un soutien personnel, et nous pouvons utiliser le programme de soins autogérés pour embaucher ses travailleurs. Il y a une telle liberté dans le fait de contrôler qui travaille pour vous et quand ils travaillent pour vous.

Bien que des progrès aient été réalisés au fil des ans, il reste encore beaucoup à faire. COVID-19 a mis en évidence les inégalités et les lacunes dans l'aide de soutien et de services aux personnes vivant avec un handicap dans ce pays.

VA Canada a fait un sondage auprès de son personnel, de ses bénévoles et de ses membres pour savoir s'ils avaient des préoccupations au sujet de COVID19. Voici ce que nous avons entendu :

- 80 % des personnes interrogées étaient « inquiètes » de ne pas pouvoir se procurer de la nourriture et des produits d'épicerie ordinaires.
- 72 % étaient « inquiets » de ne pas avoir assez d'argent pendant la pandémie pour acheter de la nourriture ou payer le loyer.
- 79 % étaient « préoccupés » par le fait de ne pas avoir accès à des équipements de protection individuelle.
- 81 % étaient « préoccupés » par le fait de ne pas avoir le droit ou la possibilité de subir un test immédiatement.
- 84 % étaient « inquiets » de ne pas recevoir le même niveau de traitement médical.
- 82 % étaient « préoccupés » par le fait de ne pas être consultés comme les autres sur leur traitement.
- 85% étaient « préoccupés » par le fait d'être plus isolés socialement que jamais auparavant, et
- 76 % sont « préoccupés » par les protocoles de triage et la possibilité de recevoir les soins dont ils ont besoin.

Nous avons promis un suivi de ce sondage. On s'est beaucoup inquiété de savoir si les personnes vivant avec un handicap seraient prioritaires lors du déploiement du vaccin tout au long de la pandémie. Nous savions également que, pour diverses raisons, des personnes hésitaient à recevoir le vaccin en raison de leur handicap. Nous voulions connaître l'opinion des personnes vivant avec un handicap sur leur expérience en matière d'accès au vaccin. Nous sommes en train d'élaborer un tel sondage en partenariat avec ARCH Disability Law Centre.

Lorsque j'ai été embauché, il y avait quelques priorités clés :

- 1) Continuer à développer la relation avec nos centres et commencer à chercher des moyens de faire croître le mouvement. Ce travail comprendrait l'accréditation de 9 centres cette année et de 11 l'année prochaine.
- 2) Former des partenariats avec d'autres organisations nationales afin d'amener l'objectif de la VA sur la scène nationale.
- 3) Diversifier le financement et
- 4) Créer un nouveau plan stratégique pour l'organisation.

Des travaux sont en cours dans chacun de ces domaines :

L'un des principaux objectifs de notre financement actuel avec le PPDS est de revoir et de réviser notre plan stratégique. À cette fin, nous sommes heureux de travailler avec Common Goods Solutions pour développer un plan stratégique sur deux ans. Ce travail commencera par une retraite virtuelle avec le conseil

d'administration, où nous examinerons nos déclarations de mission et de vision actuelles. Nous organiserons ensuite une série de groupes de discussion avec nos centres, nos partenaires et nos bailleurs de fonds afin de déterminer le rôle de VA Canada sur la scène nationale. Le plan stratégique devrait être terminé à la fin de l'automne.

L'une de mes premières tâches en tant que directrice générale nationale a été de rencontrer chaque centre à travers le pays. J'ai été très impressionnée par la passion que chaque directeur général apporte à son rôle et par la variété des programmes et services que nous offrons aux personnes vivant avec un handicap dans tout le pays. Chaque mois, nous nous rencontrons pour nous mettre à jour sur le travail que nous faisons et pour trouver des façons de travailler ensemble pour faire avancer le mouvement de la VA au Canada.

Non seulement je suis impressionné par leur vision et leur passion, mais les programmes et services qu'ils ont offerts, en particulier pendant le COVID-19, ont été étonnants à voir. Dans de nombreux cas, les centres ont dû passer très rapidement à la programmation en ligne. Bien que la programmation en ligne ne convienne pas à tout le monde, dans de nombreux cas, elle a permis à des personnes qui ne pouvaient habituellement pas participer à des programmes en raison d'obstacles liés au transport, aux finances ou à un handicap, de le faire pour la première fois. Alors que les centres commencent à envisager le retour à la programmation en personne, beaucoup souhaitent conserver les options en ligne intactes, afin de s'assurer que le plus grand nombre possible de personnes puissent accéder à leurs programmes.

De nombreuses familles ont dû faire face à cette pandémie sur le plan financier. Elles ont perdu leur emploi ; le coût du logement et de la nourriture a augmenté, ce qui a mis un fardeau pour les personnes vivant avec un handicap. Beaucoup de nos centres ont travaillé avec d'autres partenaires pour s'assurer que leurs membres aient accès à l'alimentation et au soutien dont ils avaient besoin pour avoir un régime alimentaire sain et conserver leur logement.

L'emploi est aussi un service clé offert par les CVA. Malgré la pandémie, des programmes en ligne ont été offerts et les personnes vivant avec un handicap continuent d'acquérir de nouvelles compétences et de trouver un emploi.

VA Canada collabore actuellement avec d'autres organisations nationales pour travailler sur des questions d'intérêt national. Nous avons fait partie d'une coalition qui continue d'exprimer nos préoccupations au sujet de la loi sur l'aide médicale à mourir adoptée ce printemps.

Nous travaillons également avec le ARCH Disability Law Centre et d'autres organisations de personnes vivant avec un handicap pour exprimer nos préoccupations au sujet des protocoles de triage qui, s'ils étaient adoptés, désavantageraient gravement les personnes vivant avec un handicap. VA Canada fait également partie de la Coalition pancanadienne des personnes handicapées, qui cherche des moyens pour la communauté de mieux travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun. Enfin, et surtout, nous faisons partie du mouvement « Disability without Poverty ». Ce mouvement se regroupe autour de l'annonce faite par le gouvernement

fédéral de la création d'une prestation d'invalidité. Il s'agit d'une organisation de base qui veut s'assurer que la prestation pour personnes vivant avec un handicap répondra aux besoins des personnes vivant avec un handicap et que First Voice aura directement son mot à dire dans sa création et sa mise en œuvre. VA Canada fait partie de la table de direction de cette initiative passionnante.

Nous travaillons également avec des partenaires et divers bailleurs de fonds pour diversifier les sources de financement de VA Canada. Il s'agit d'un objectif à plus long terme. Je devrais avoir beaucoup plus à vous dire lorsque je prendrai la plume pour rédiger mon deuxième rapport annuel. Je suis enthousiasmée par l'avenir de VA Canada et j'ai hâte de rencontrer un jour beaucoup d'entre vous en personne, une fois que cette pandémie sera terminée.

Sincèrement,

E. Anne MacRae
Directrice générale nationale

Rapport de la trésorière

Wow ! Quelle époque sans précédent nous vivons ! Une pandémie !

Néanmoins, nous avons continué à nous efforcer, à travailler dur et avec diligence pour atteindre notre objectif d'un mouvement de vie plus inclusif et indépendant pour toutes les personnes vivant avec un handicap. Nous nous sommes adaptés à un monde en mutation en utilisant davantage la technologie et nous avons mené une plus grande partie de nos activités quotidiennes en utilisant Zoom et d'autres produits.

Je tiens à remercier les délégués votants qui m'ont donné l'occasion de revenir à VA Canada et les membres du conseil d'administration de m'avoir choisi comme trésorière, encore une fois. Je profite de l'occasion pour remercier Mark Green, qui était le trésorier au début de l'exercice financier, pour son travail acharné et ses connaissances en matière de finances, ainsi que l'équipe qui l'a soutenu.

Aux membres de Vie autonome Canada, je présente l'état financier vérifié pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021. L'état financier a été préparé par les comptables agréés du Groupe Frouin Professional Corporation.

Le total des revenus de l'exercice s'est élevé à 1 143 738 \$ et le total de nos dépenses à 1 130 172 \$, ce qui représente un excédent de 13 566 \$.

Une contribution différée des revenus a été reportée au montant de 97 744 en raison de la pandémie et doit être dépensée au cours des 3 premiers mois de notre prochain exercice financier (note 7).

Au début de l'année, notre solde de fonds était excédentaire de 114 087 \$ et à la fin de l'année, le 31 mars 2021, notre solde de fonds est excédentaire de 127 709 \$.

Le travail de VA Canada ne serait pas possible sans les contributions de nos bailleurs de fonds. Je tiens à les remercier sincèrement de leur soutien continu et de leur foi en notre organisation. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre partenariat fructueux avec vous.

Suzanne Larocque

VIE AUTONOME CANADA
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS
LE 31 MARS 2021

Rapport des vérificateurs indépendants
Déclaration de la situation financière
État vérifié des revenus et dépenses
État l'évolution de l'actif (passif) net
État des flux de trésorerie
Notes accompagnant les états financiers



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux directeurs de :
Vie autonome Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Vie autonome Canada, qui comprennent la déclaration de la situation financière au 31 mars 2021, et les états vérifiés des revenus, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes et dépenses complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Vie autonome Canada au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur contenant notre opinion.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS (Suite)

Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Frouin Group Professional Corporation
Ottawa, Ontario
3 septembre 2021

Autorisé par des comptables agréés de l'Ontario à exercer la comptabilité publique

VIE AUTONOME CANADA
DÉCLARATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2020

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	\$ 291,535	\$ 110,044
Débiteurs	0	10,628
Débiteurs TVH	3,684	8,531
Frais payés d'avance	<u>4,880</u>	<u>4,394</u>
	300,099	133,597
IMMOBILISATIONS (notes 2b et 3)	<u>70</u>	<u>126</u>
TOTAL DES ACTIFS	\$ <u>300,169</u>	\$ <u>133,723</u>
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
PASSIFS À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	\$ 14,221	\$ 18,660
Revenus reportés - parrainages	425	850
Revenus reportés - projets (note 7)	<u>97,744</u>	<u>0</u>
	<u>112,390</u>	<u>19,510</u>
COMPTE D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES (CUEC) (Note 12)	<u>60,000</u>	<u>0</u>
	<u>172,390</u>	<u>19,510</u>
ACTIF NET		
Investissements dans les immobilisations	70	126
Fonds généraux	<u>127,709</u>	<u>114,087</u>
	<u>127,779</u>	<u>114,213</u>
TOTAL PASSIF À COURT TERME	\$ <u>300,169</u>	\$ <u>133,723</u>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Directeur 

Directeur 

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

FROUIN
GROUP

VIE AUTONOME CANADA
ÉTAT VÉRIFIÉ DES REVENUS ET DÉPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
REVENUS		
Contributions au projet (note 7)	\$ 1,118,264	\$ 1,200,004
Droits d'adhésion	12,000	12,500
Autres	<u>13,474</u>	<u>19,288</u>
	<u>1,143,738</u>	<u>1,231,792</u>
DÉPENSES		
Amortissement	56	102
Réunions du conseil d'administration	37	804
Financement des centres	924,300	924,300
Communications	2,208	1,451
Services de consultation	34,949	23,128
Services de traduction	800	649
Impression et bureau	9,163	10,115
Honoraires professionnels	4,885	4,937
Promotion	1,698	1,262
Location	10,169	10,630
Salaires et avantages sociaux	138,428	131,494
Réunions en personne	3,220	85,824
Déplacement et hébergement	<u>259</u>	<u>7,487</u>
	<u>1,130,172</u>	<u>1,202,183</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>\$ 13,566</u>	<u>\$ 29,609</u>

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

VIE AUTONOME CANADA
ÉTAT L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF (PASSIF) NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
INVESTIS DANS DES ACTIFS IMMOBILISATIONS		
Solde, début de l'exercice	\$ 126	\$ 228
Amortissement	<u>(56)</u>	<u>(102)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>\$ 70</u>	<u>\$ 126</u>
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
Solde, début de l'exercice	\$ 114,087	\$ 84,376
Excédent des revenus sur les dépenses	13,566	29,609
Amortissement des immobilisations	<u>56</u>	<u>102</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>\$ 127,709</u>	<u>\$ 114,087</u>

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

VIE AUTONOME CANADA
ÉTAT VÉRIFIÉ DES MOUVEMENTS DE LA TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Mouvements de la Trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 13,566	\$ 29,609
Ajouter : Amortissement de immobilisations	<u>56</u>	<u>102</u>
	13,622	29,711
Flux de trésorerie provenant des éléments opérationnels courants	<u>107,869</u>	<u>(27,057)</u>
 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	<u>60,000</u>	<u>0</u>
 Variation nette des encaisse	181,491	2,654
Encaisse au début de l'exercice	<u>110,044</u>	<u>107,390</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 291,535</u>	<u>\$ 110,044</u>
 Représentée par:		
Encaisse	<u>\$ 291,535</u>	<u>\$ 110,044</u>

(Voir les notes d'accompagnement aux relevés des comptes financiers)

VIE AUTONOME CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

1. ORGANISME

Vie autonome Canada est un organisme de charité sans but lucratif qui a été créé afin de favoriser le développement de centres de Vie autonome partout au Canada dans le but d'offrir un soutien aux personnes handicapées. Au 31 mars 2021, il y avait 24 centres de Vie autonome affiliés répartis sur l'ensemble du Canada. Vie autonome Canada est constituée en association en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Association est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

a. Comptabilité de report

Le fonds d'immobilisation présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses liés aux immobilisations de l'Association.

Les actifs nets soumis à des restrictions internes sont des actifs qui ont été limités par le conseil pour les dépenses futures.

b. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel suivant:

Matériel informatique	45 %
-----------------------	------

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail. Les acquisitions pendant un exercice sont amorties à la moitié du taux annuel.

c. Reconnaissance des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans le fonds de projet dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le fonds national au cours de l'exercice reçu ou à recevoir. Les matériaux et services fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les produits des services sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les cotisations sont comptabilisées en tant que produits dans la période au cours de laquelle elles s'appliquent.

VIE AUTONOME CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d. Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif, la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels en date des états financiers et les montants des revenus et des dépenses de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations puisque des informations supplémentaires peuvent devenir disponibles ultérieurement.

e. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisation sont surtout composés de comptes débiteurs, de dette bancaire, de comptes créditeurs et de charges à payer. La valeur comptable de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur à cause de leur nature à court terme, à moins d'indication contraire.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette 2021	Valeur comptable nette 2020
Matériel informatique	\$ <u>71,565</u>	\$ <u>(71,495)</u>	\$ <u>70</u>	\$ <u>126</u>

4. DETTE BANCAIRE

L'Association dispose d'une facilité de caisse de 150 000 \$ portant intérêt au taux de base majoré de 2,25 %.

5. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

L'association a des comptes créditeurs et charges à payer constitués de :

	2021	2020
Dettes fournisseurs	\$ 3,128	\$ 10,590
Charges à payer	<u>11,093</u>	<u>8,070</u>
	\$ <u>14,221</u>	\$ <u>18,660</u>

VIE AUTONOME CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

6. ENGAGEMENTS

L'Association loue des bureaux en vertu d'un contrat de location avec le centre RA. Le contrat de location a été négocié au 1 mars 2019 et le loyer annuel minimum payable aux termes du contrat est de 8 391 \$ plus la TVH, chaque année. Ce contrat est en vigueur pour les trois prochaines années.

7. CONTRIBUTIONS AU PROJET

L'Association reçoit des contributions du gouvernement fédéral pendant l'année pour soutenir les projets suivants :

	2021	2020
Projet Contributions reçues	\$ 1,216,008	\$ 1,200,004
Contributions dépensées	(1,118,264)	(1,200,004)
Revenus différés du projet	\$ <u>97,744</u>	<u>\$ 0</u>

8. GESTION DES CAPITAUX

L'Association a pour objectif de gérer ses capitaux (soldes des fonds) de manière à s'assurer d'avoir suffisamment de ressources pour atteindre les buts prioritaires établis par le Conseil d'administration dans son budget annuel. Elle veille aussi à maintenir sa capacité de poursuivre ses activités à titre d'organisme de bienfaisance et d'atteindre les objectifs de ses divers projets.

L'Association gère une entente de financement comportant des restrictions, imposées de l'extérieur, qui précisent les conditions d'utilisation de ces ressources financières. L'Association estime qu'elle s'est conformée aux exigences relatives à ces contributions assujetties à des restrictions.

L'Association surveille son capital en examinant diverses mesures financières, dont les flux de trésorerie et les écarts par rapport aux prévisions et aux budgets.

9. GARANTIES

L'utilisation des contributions provenant du gouvernement et destinées à des projets est assujettie à des restrictions. Les documents comptables de l'Association et de ses centres membres agissant à titre de sous-traitants pour la réalisation de projets peuvent faire l'objet de vérifications par le gouvernement dans le but de repérer, le cas échéant, des montants imputés aux projets qui n'ont pas été utilisés conformément aux modalités convenues et qui seraient donc remboursables à l'organisme de financement.

VIE AUTONOME CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

10. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Association l'exposent à divers risques. Suit une analyse des risques au 31 mars 2021.

a) Risque de crédit

L'organisation a des dettes envers des banques à charte canadiennes. Le risque de crédit associé aux comptes débiteurs est minime puisque ces comptes sont surtout composés de remboursements de TPS/TVH et de subventions gouvernementales à recevoir que l'on considère comme pouvant être entièrement perçus. Par conséquent, le risque de crédit est considéré comme étant faible.

b) Risque de change

La monnaie de fonctionnement de l'organisation est le dollar canadien. L'organisation ne conclut pas de transactions en devises étrangères et n'utilise pas de contrats de change à terme.

c) Risque d'illiquidité

L'organisation gère son risque d'illiquidité en examinant régulièrement ses flux de trésorerie prévus et réels et les échéances de passifs financiers, et en conservant des actifs qui peuvent être facilement convertis en espèces. Normalement, les comptes créditeurs sont payés dans un délai de 30 jours.

d) Risque lié aux taux d'intérêt

L'organisation est exposée au risque lié aux taux d'intérêt à l'égard de sa dette bancaire. Les fluctuations des taux d'intérêt applicables à la dette bancaire n'a pas d'effet important sur les résultats de l'organisation.

11. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme tire la majeure partie de ses revenus du gouvernement canadien par le biais du ministère Emploi et Développement social Canada. Pendant l'année, l'organisme a reçu un montant total de 1 118 264 \$ (2020: 1 200 000 \$) en subvention gouvernementale.

12. COVID-19 ET OPÉRATIONS

La déclaration de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 a eu un impact sur les activités de l'Association au cours de l'exercice actuel, car elle a dû se conformer aux fermetures et aux protocoles de santé et de sécurité imposés par le gouvernement.

L'Association a atténué ces impacts en réduisant ses dépenses en conséquence et en profitant d'une aide gouvernementale telle que le prêt du Compte d'urgence pour les entreprises Canadiennes (CUEC). Ce prêt est remboursable d'ici décembre 2022, date à laquelle 25 % du solde sera annulé.